

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du lundi 25 novembre (09h00) au mardi 10 décembre 2019 (17h00)

Projet de travaux de restauration des cours d'eau du bassin du Loir en Eure-et-Loir

Par arrêté du 24 octobre 2019, M^{me} la Préfète d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (16 jours consécutifs) préalable à la déclaration d'intérêt général requise au titre de l'article L211-7 du Code de l'environnement et à l'autorisation environnementale unique requise au titre des articles L181-1 et suivants du Code de l'environnement (eau et milieux aquatiques, Natura 2000). Le projet, présenté par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du Bassin du Loir en Eure-et-Loir (SMAR Loir 28), concerne des travaux de restauration de cours d'eau du bassin du Loir. Les 29 communes concernées sont : Alluyes, Argenvilliers, Les Autels-Villevillon, La Bazoche-Gouet, Bonneval, Brou, Chapelle-Guillaume, Chapelle-Royale, Charbonnières, Charonville, Chassant, Cloyes-les-Trois-Rivières, Combres, Commune nouvelle d'Arrou, Dangeau, Frazé, Happonvilliers, Illiers-Combray, Méréglise, Montboissier, Montigny-le-Chartif, Mottereau, Saintigny, Saumeray, Saint-Avit-les-Guespières, Saint-Denis-Lanneray, Thiron-Gardais, Unverre et Vieuvicq.

Le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Illiers-Combray et Thiron-Gardais
- en version électronique sur le site internet suivant : <http://www.smar-loir28.fr/>
- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Bonneval
- toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :

- consignées directement sur les registres d'enquête, côtés et paraphés par un des membres de la commission d'enquête, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Illiers-Combray et Thiron-Gardais
- adressées par voie postale, à l'attention du Président de la commission d'enquête, à la mairie de Bonneval
- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr
- recueillies par un membre de la commission d'enquête, M. Pierre COUTURIER, Ingénieur du ministère de la Défense en retraite (Président), M. Michel BACCARD, Ingénieur EDF-GDF en retraite et M. Christian BRYGIER, Gendarme en retraite (membres titulaires) aux dates et heures suivantes :

Mairies	Permanence 1	Permanence 2	Permanence 3
Bonneval, siège de l'enquête	Lundi 25/11/2019 de 9 h à 12 h	Vendredi 29/11/19 de 10 h à 12 h	Mardi 10/12/2019 de 14 h à 17 h
Brou	Mercredi 27/11/2019 de 10 h à 12 h	Vendredi 06/12/2019 de 9 h à 12 h	
Cloyes-les-Trois-Rivières	Mardi 03/12/2019 de 14 h à 17 h	Samedi 7/12/2019 de 10 h à 12 h	
Illiers-Combray	Jeudi 28/11/2019 de 10 h à 12 h	Mardi 03/12/2019 de 14 h à 17 h	

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public, sous couvert d'anonymat à la demande du citoyen, dans le registre présent dans la mairie de Bonneval. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public. Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M^{me} Céline MORIN, SMAR Loir 28, à l'adresse électronique suivante : contact@smar-loir28.fr. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Illiers-Combray et Thiron-Gardais, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. M^{me} la Préfète d'Eure-et-loir statuera par arrêté sur la demande. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.